

## Carole Pose

---

**De:** Yves Bürki <yves1267@gmail.com>  
**Envoyé:** dimanche, 30 novembre 2025 13:54  
**À:** Greffe  
**Objet:** PACOM enquête publique - Commune de Bavois - Remarques et questions

Bonjour,  
Suite à ma consultation du dossier PACOM, je partage les points et questions suivants avec les autorités de Bavois:

Questions:

- Pourquoi le bâtiment existant sur la parcelle 325 n'est-il pas représenté sur le plan disponible "Plan d'enquête 2000" ou sur le plan "Plan d'enquête 5000" - voir ci-dessous ?



- Pourquoi il n'y a pas (plus?) de possibilité de construire quoi que ce soit sur la parcelle 325 selon les limites définies par le trait vert "Limite des constructions selon la loi sur les routes (à titre indicatif)" du "Plan d'enquête limite des constructions" - voir ci-dessous ?
- Le propriétaire de la parcelle 325 a-t-il été informé par les autorités de ce changement de limite ?
- Malgré cette limite définie, serait-il possible de construire un abris pour voitures sur cette parcelle ?



Dans l'attente de vos réponses, veuillez recevoir mes meilleures salutations.

Yves Bürki

(Merci de confirmer réception de ce message)